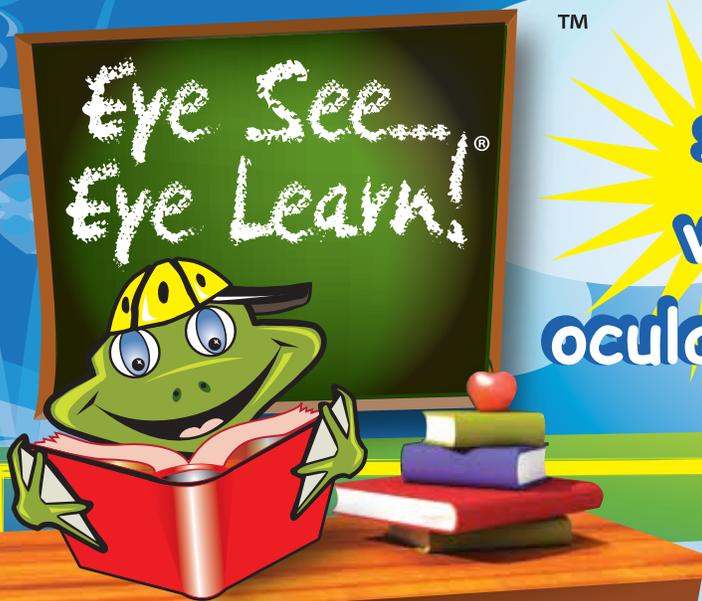


TM

# Un programme de sensibilisation à la vision et à la santé oculaire des jeunes enfants



**Eye See...Eye Learn®** est un programme qui permet aux élèves de la maternelle de subir un examen complet de la vue chez un optométriste. Le coût de l'examen est pris en charge par le Régime d'assurance-maladie de l'Alberta. Le cas échéant, les enfants reçoivent une paire de lunettes gratuite.

## Comment participer\*

### 1<sup>re</sup> étape

Trouvez un optométriste inscrit au programme en visitant le [www.optometrists.ab.ca](http://www.optometrists.ab.ca) puis cliquez sur **Find an Optometrist**. Saisissez votre code postal pour trouver un optométriste inscrit près de chez vous et appelez pour prendre rendez-vous pour votre enfant.

### 2<sup>e</sup> étape

Emmenez ensuite votre enfant chez l'optométriste pour lui faire subir un examen complet de la vue. N'oubliez pas d'apporter sa carte d'assurance-maladie!

### 3<sup>e</sup> étape

Le cas échéant, votre enfant recevra une paire de lunettes gratuite. Demandez au médecin inscrit de vous montrer la sélection de montures offerte; il s'occupera de passer la commande des lunettes pour votre enfant.

\* **Élèves de la maternelle seulement**

\* **Les lunettes gratuites sont assorties d'une garantie d'un an du fabricant**

## Examens de la vue

Le Régime d'assurance-maladie de l'Alberta défraie les coûts de l'examen complet de la vue annuel pour les enfants de la province jusqu'à l'âge de 19 ans. Il s'agit d'une procédure non invasive et sans douleur qui pourrait changer leur vie!

## Qui peut participer?

Le programme **Eye See...Eye Learn®** est offert à tous les élèves de la maternelle de la province de l'Alberta. Il est important de traiter les problèmes de la vue et de santé oculaire avant que les enfants n'entrent à l'école.

Des lunettes gratuites seront fournies aux élèves de la maternelle qui ont une ordonnance d'un optométriste.

**Lunettes  
GRATUITES**

Les enfants sont admissibles à partir de septembre jusqu'à ce qu'ils commencent la première année.

Si vous souhaitez que l'école de votre enfant détienne un dossier de ses besoins en matière de vision, demandez à votre optométriste inscrit de remplir un dossier sur la santé et la vision pour votre enfant. Vous le trouverez à [www.optometrists.ab.ca/esel](http://www.optometrists.ab.ca/esel).

## Vision et apprentissage

Le saviez-vous?

- 80 % de l'apprentissage est visuel
- 1 enfant d'âge scolaire sur 4 est atteint d'un problème de vision
- Un examen de la vue permet de diagnostiquer des problèmes de santé oculaire tels le strabisme ou les yeux paresseux
- De nombreux problèmes de vision sont difficiles à dépister sans un examen de la vue
- Les enfants qui ont des problèmes de vision sont souvent mal diagnostiqués comme ayant une déficience d'apprentissage ou comportementale
- Les enfants ignorent souvent qu'ils ont un problème de la vue, car ils croient que ce qu'ils voient est tout à fait normal.

Il n'est pas rare que les parents croient qu'ils le sauraient si leur enfant avait un problème de la vue puisque ces problèmes peuvent être difficiles à déceler, particulièrement si un seul œil est atteint.

## Qu'est-ce qu'un optométriste?

Votre optométriste se spécialise principalement dans la prestation de soins oculaires. Les optométristes diagnostiquent traitent et aident à prévenir les maladies oculaires et les troubles de la vue.



**Lunettes  
GRATUITES**

# Votre enfant voit-il correctement?

Votre optométriste connaît la réponse! Pendant l'examen de la vue de votre enfant, votre optométriste évaluera ce qui suit :

- L'acuité visuelle
- Si votre enfant a les yeux paresseux ou les yeux croisés
- S'il souffre de myopie, d'hypermétropie ou d'astigmatisme
- La coordination et le suivi des yeux, ainsi que la perception de la profondeur
- La distinction des couleurs
- La santé oculaire
- Les antécédents familiaux, la santé en général et le style de vie



Communiquez avec l'Association des optométristes de l'Alberta pour en savoir plus sur le programme **Eye See...Eye Learn®** au 1 800 272-8843, poste 232 ou visitez l'adresse [esel@optometrists.ab.ca](mailto:esel@optometrists.ab.ca)

Lunetteries partenaires :



L'Association des optométristes de l'Alberta est reconnaissante de l'appui financier reçu du gouvernement de l'Alberta.

